

Résolution au sujet du livre blanc des Académies suisses des sciences „Une éducation pour la Suisse du futur“

1) Considérations générales

La SSPES salue l'initiative des Académies qui entendent juger, à long terme et dans une perspective globale, le système éducatif de notre pays. La SSPES soutient les efforts visant à la coordination des diverses instances éducatives.

2) Qualité de l'éducation = qualité des enseignant-e-s

La SSPES soutient la position des Académies selon laquelle les enseignant-e-s de tous les niveaux – de l'école primaire aux Hautes Ecoles – contribuent de manière essentielle à la qualité de ceux-ci.

3) Financement suffisant par les cantons

La SSPES soutient l'exigence selon laquelle chaque secteur du système éducatif doit être suffisamment financé, afin qu'il puisse continuer à développer sa qualité et attirer de bon-ne-s enseignant-e-s. Elle attend que les Académies s'engagent également auprès des cantons pour les écoles du Degré Secondaire II, qui ont, ces 20 dernières années, injustement souffert des mesures d'économie instaurées.

4) Pas d'« école globale »

La SSPES s'engage clairement en faveur de voies de formation différenciées au sein du Secondaire II. Elle juge la dualité de la formation professionnelle aussi essentielle pour l'avenir que les écoles dispensant un enseignement de culture générale. La SSPES attend des Académies qu'elle renonce, dans leur vision de l'an 2030, au modèle de « l'école globale ».

5) La maturité gymnasiale, passeport pour les universités

La SSPES attend des Académies qu'elles acceptent le principe « pas de diplôme sans passeport » pour les trois types de maturités, car le gymnase, les écoles de culture générale et les écoles de maturité professionnelle ont besoin d'un objectif clair et précis. Il est nécessaire de renforcer l'orientation scolaire, et de conserver les passerelles nécessaires.

6) Ecoles de maturité – Hautes Ecoles

La SSPES demande aux Académies de tout mettre en oeuvre pour améliorer le passage des écoles de maturité aux universités et Hautes Ecoles Spécialisées, au niveau du personnel comme à celui des finances.

7) Formation initiale et continue

La SSPES est persuadée que les Académies peuvent jouer un rôle important pour la formation initiale et continue des enseignant-e-s des écoles du Secondaire II, en aidant à adapter l'offre des Hautes Ecoles aux besoins actuels.